



DOSSIER DE PRESSE

Les grèves de la faim se répètent et se ressemblent; on apprend leur existence alors qu'elles sont finies ou qu'elles battent un record de longévité.

Qu'est ce qui motive ces actions ? Injustice ? Chantage ? Désespoir ?

Ce film nous fait pénétrer au sein des occupations, au plus près des protagonistes. Il nous amène à comprendre ce qui pousse ces personnes, malgré elles, à choisir la grève de la faim.

SOMMAIRE

- p.3 - Synopsis
- p.4 - Présentation des personnages principaux
- p.5 - Entretien avec les réalisateurs
- p.8 - Fiche technique du film
- p.9 - Biographies des réalisateurs
- p.10 - Contacts



SYNOPSIS

En Belgique, l'article 9ter de la loi du 15 décembre 1980 autorise une personne étrangère à demander un titre de séjour, si elle souffre d'une maladie entraînant un risque réel pour sa vie. Pour beaucoup de personnes sans-papiers, cet article est la seule solution pour accéder à un statut légal.

A Bruxelles, en mars 2009, plus de 1000 personnes décident d'entamer une grève de la faim pour rentrer dans les conditions de cet article.

Au sein de l'occupation de l'université Saint-Louis, les 60 occupants hésitent à franchir ce cap.

Ce film nous emmène à la rencontre d'hommes et de femmes qui sont confrontés à ce choix : mettre ou non leur vie en danger pour obtenir des papiers.



PRESENTATION DES PERSONNAGES

Ibrahim Mamane

Il a beaucoup cru en la lutte politique qui s'est déroulée tout au long de l'année 2008-2009. Le but de cette lutte était d'obtenir l'adoption de critères clairs permanents pour la régularisation des sans-papiers. En tant



que porte parole de l'occupation il est très concerné par le débat sur la grève de la faim et les décisions à prendre. Il accorde beaucoup d'importance à la lutte collective et à la défense des droits des personnes.

C'est un homme idéaliste et extrêmement dynamique, qui ne se laisse pas aller à la déception. Il est très peu centré sur sa personne, au risque de ne pas obtenir de résultat, pour lui-même, malgré son combat journalier.

Maria Transito Males Peralta

C'est une femme souriante, qui attire énormément la sympathie. Elle vit avec sa belle-soeur et travaille comme femme de ménage. Même si elle est consciente des enjeux et de l'importance de lutter pour ses droits,



elle réalise aussi que si elle arrête de travailler elle risque de tout perdre.

Elle est entrée dans l'occupation en sachant que l'issue serait probablement une grève de la faim. Quand on voit Transito, on ne l'imagine pas du tout mener une action radicale et commencer de son plein gré une grève de la faim. Des personnes autour d'elle l'avaient d'ailleurs convaincue que la santé était plus importante que tout et qu'elle pouvait trouver une autre solution. Mais le combat collectif est fort, on a pu lire beaucoup d'incertitudes et de questionnements dans ses yeux.

ENTRETIEN AVEC LES REALISATEURS

Quels sont vos liens avec le sujet du film ?

Cela faisait plusieurs mois que nous entendions parler des occupations d'universités par des personnes sans-papiers et de leur lutte pour obtenir des critères de régularisation.



Un mois après que les grèves de la faim aient commencé, un ami qui faisait partie du comité de soutien de l'ULB nous a invités à passer. Dans un premier temps, nous avons été choqués par ce que nous avons vu.

Nous avons discuté avec les différents représentants et cherché à comprendre pourquoi ils en étaient arrivés là.

Nous avons amené notre caméra avec leur accord et commencé à filmer. Assez vite, nous avons décidé de travailler dans la longueur plutôt que dans l'urgence.

Quels étaient les revendications des occupations avant qu'elles ne commencent les grèves?

La demande politique était la mise en application d'une circulaire rédigée par le gouvernement en 2008. Cette circulaire prévoyait des critères clairs et permanents de régularisation pour les personnes sans-papiers.

Elle n'a jamais été mise en application et cela a provoqué les premiers mouvements d'occupation.

Ces critères de régularisation n'existent d'ailleurs toujours pas.

Les seuls critères permanents fixés à ce jour concernent les procédures d'asile déraisonnablement longues ou certaines situations humanitaires urgents.

Comment avez-vous abordé les grèves de faim?

Nous avons voulu mettre l'accent sur la difficulté de passer à l'acte. La peur de la mort et de la maladie est quelque chose qui nous lie tous. Cela nous paraissait un point de rencontre possible avec le spectateur. A partir de là, nous pouvions commencer à évoquer les raisons qui poussent les personnes à faire ce choix et l'absence d'accès à la régularisation en Belgique.

Et dans les rapports humains ?

Nous avons voulu rester au plus près des protagonistes, dans leur quotidien, leurs discussions, leurs émotions,... sans avoir recours à des paroles d'expert ; privilégier les situations plutôt que les discours.

Nous avons passé énormément de temps dans l'occupation, souvent sans filmer, afin d'apprendre à se connaître mutuellement.

Nous pensons que le film est fort de cette connaissance et de cette confiance partagées.

On n'apprend jamais les raisons pour lesquelles ces personnes sont là, c'est un choix?

Tout à fait, ce choix surprend souvent, car on a l'habitude que dans tout rapport à une personne d'origine étrangère, elle explique, ou « justifie » très rapidement sa présence dans « notre » pays. A nos yeux, cette habitude est une dérive de la politique d'asile en Belgique. En effet, le droit à l'asile politique étant presque la seule façon d'obtenir un séjour sur le sol belge, le demandeur doit faire preuve d'un parcours de vie très dur et d'une situation de danger mortel dans son pays.



Nous ne voulions pas mettre le spectateur dans la position d'un juge qui accorde moralement ou non le droit à une personne de vivre en Belgique.

Pour nous, le fait que la personne soit là justifie son droit d'accéder au travail et à une vie légale. Et dans tous les cas, les personnes en attente d'un séjour ne devraient pas avoir à se justifier en permanence de leur présence ici.

Pourquoi avoir fait le choix de traiter le sujet en se basant sur l'article de loi 9ter ?

Le 9ter est l'article de loi qui autorise une personne étrangère à demander un titre de séjour temporaire, si elle souffre d'une maladie entraînant un risque réel pour sa vie. C'est à cet article que fait référence l'office des étrangers pour octroyer des permis de séjour de 3 mois aux grévistes de la faim.

Cette situation est très peu comprise car très peu expliquée et laisse la place à beaucoup de préjugés et de mépris.

Dans l'occupation que nous avons suivie, les gens hésitaient à entamer une grève de la faim, malgré l'expérience des autres grévistes qui avaient obtenu, par le biais de cet article, une carte temporaire en se rendant malades pendant 60 jours.

Les protagonistes ont-ils vu le film ? Quelle a été leur réaction ?

Beaucoup l'ont vu à la première organisée au Cinéma Arenberg. Ils étaient très contents du film et de la démarche.

Nous avons visionné avec les protagonistes principaux lors du montage, afin d'être sûrs qu'ils assumaient leur image. Ca a été parfois difficile car, s'ils avaient conscience que nous les filmions, c'était autre chose de revoir des moments qui avaient été si difficiles pour eux. La relation que nous avons pendant toute la réalisation du film a permis d'en parler et de continuer le voyage. Ils étaient très heureux le jour de la première, car il y a eu beaucoup de monde et la rencontre qui a suivi était très enrichissante.



Où sont-ils aujourd'hui ? Etes-vous toujours en contact ?

Nous sommes toujours en contact, oui. La relation durant cette aventure a été très forte et nous souhaitons, s'ils en ont envie bien sûr, qu'ils continuent à suivre le film, à l'accompagner avec nous.

Même si le film, nous l'espérons, vivra en festival, il a été réalisé pour être diffusé dans les associations, les écoles et tous les endroits où il pourra y avoir débat et réflexion.

FICHE TECHNIQUE DU FILM

Réalisateurs : Céline Darmayan – Origan Cannella

Image : Céline Darmayan

Son : Origan Cannella

Montage : Sébastien Calvez

Mixage : Origan Cannella

Etalonnage : Bertrand Leclipteux

Support de diffusion : BETA SP – DVCAM - DVD

Format : 16/9

Durée : 56 minutes

Langue VO : Français & Espagnol

Versions disponibles : Français - Anglais - Néerlandais

Producteur : Cinétik asbl

Adresse : Rue guillaume Tell, 56 – 1060 SAINT GILLES

Tél : 0032(0)465/38.14.83

Mail : cinetikasbl@gmail.com

Site internet : www.cinetik-prod.com

Coproducteurs : Atelier de Production GSARA

Adresse : Rue du marteau, 26 – 1210 Bruxelles

Tél : 0032(0)221/85.885

Mail : atelier.production@gsara.be

Site internet : www.gsara.be

BIOGRAPHIE DES REALISATEURS

Céline Darmayan est née dans le sud de la France. Elle a suivi des études de montage à Biarritz, puis est venue s'installer en Belgique. Elle s'est rapidement intéressée à la démarche d'ateliers vidéos, qui consiste à créer des films (ou des formes radiophoniques) avec des groupes de personnes. Elle a réalisé, d'abord en tant que monteuse puis en tant qu'animatrice-cinéaste plusieurs de ces ateliers. Elle s'est tournée vers la réalisation avec le documentaire "Johan Muyle : Atelier d'artiste", en collaboration avec Virginie Cordier. Puis, en 2009, elle se tourne complètement vers la réalisation avec le documentaire *9ter*. Elle prépare actuellement son prochain documentaire.

Origan Cannella est d'origine belgo-italienne, il a grandi près de Mons, dans le Borinage. Il fait ses études d'ingénieur du son à l'INSAS, une des principales écoles de cinéma belges. Il a ensuite travaillé en tant qu'ingénieur du son sur de nombreux documentaires. Il est également animateur-réalisateur sur des ateliers radiophoniques ou d'animation vidéo avec des enfants. Il se tourne vers la réalisation avec le film *9ter*. Aujourd'hui, il continue à travailler en tant qu'ingénieur du son et prépare de nouveaux projets.



CONTACTS

Producteur / Distributeur / Contact presse

Cinétik asbl – Céline Darmayan

Adresse : Rue guillaume Tell, 56 – 1060 SAINT GILLES

Tél : 0032(0)465/38.14.83

Mail : cinetikasbl@gmail.com

Site internet : www.cinetik-prod.com

Coproducteurs / Diffusion en festivals

Atelier de Production GSARA

Sandra Démal

Adresse : Rue du marteau, 26 – 1210 Bruxelles

Tél : 0032(0)221/85.885

Mail : atelier.production@gsara.be

Site internet : www.gsara.be

